

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**Série ES – Session 2015****Proposition de Corrigé (Obligatoire + Spécialité)****DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE****Sujet : L'analyse en termes de classes sociales est-elle pertinente pour rendre compte de la structure sociale ?****Programme officiel :**

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
1.1. Comment analyser la structure sociale ?	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles.	On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés. On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains et on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie). Acquis de première : salaire, revenu, profit, revenus de transfert, groupe social.

Attentes essentielles :

Notions	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, catégories socioprofessionnelles.
Mécanismes	Théorie des classes chez Karl Marx. Différenciation sociale selon une multiplicité de critères.
Savoir-faire	Calcul, lecture et interprétation d'évolutions de données en pourcentage. Lecture et interprétation de représentations graphiques et de séries chronologiques. Lecture et interprétation de tableaux à double entrée. Lecture et interprétation de diagrammes.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Permet une analyse de l'évolution de la répartition de la population active selon la CSP et de ses implications sur la structure sociale : - augmentation de la part des professions intermédiaires et des cadres et membres des professions intellectuelles supérieures au sein de la population ; - déclin des groupes ouvriers et agriculteurs exploitants ; - ouvriers et employés constituent près de 45 % de la population active.
Document 2	- Le sentiment d'appartenance à une classe sociale se maintient dans les enquêtes menées par la Sofres de 1982 à 2010 ; - On constate que la part des personnes déclarant avoir le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière diminue. Ils ne sont que 9% en 2010 soit une baisse de 24 points par rapport à 1982. - Au contraire, augmentation du sentiment d'appartenance aux « classes moyennes » (+ 25 points), qui sont désormais le groupe de référence pour la majorité des personnes ayant un sentiment d'appartenance à une classe sociale.
Document 3	Maintien de différences importantes dans les pratiques culturelles des différents groupes socioprofessionnels en France en 2008 : - la durée d'utilisation de la télévision dans la semaine est beaucoup plus longue chez les ouvriers que chez les cadres, et inversement pour l'usage des « nouveaux écrans » (ordinateurs ...) ; - les clivages sont aussi marqués en fonction de l'âge. Les 15-24 ans, gros consommateurs d'écrans, passent plus de temps que les autres devant les « nouveaux écrans »...
Document 4	En 2011, les écarts de rémunérations entre salariés en France sont très importants : un homme cadre perçoit un salaire net près de 2,5 fois plus important qu'un ouvrier et le salaire moyen ouvrier est nettement inférieur au salaire moyen. Les écarts sont très faibles entre ouvriers et employés (81 €/mois hommes et femmes confondus). D'autres inégalités salariales s'affirment, notamment entre hommes et femmes. L'écart moyen de rémunération entre les sexes est d'autant plus important que l'on « monte » dans l'échelle des rémunérations.

Problématique possible :

L'analyse en termes de classes sociales en France est-elle adaptée pour rendre compte de la structure sociale ?

Proposition de plan détaillé :

I) Les classes sociales semblent inadaptées pour rendre compte de la société française contemporaine.	II) Il persiste toutefois de nombreux signes de l'existence des classes sociales.
A) Le processus d'homogénéisation à l'œuvre depuis les Trente Glorieuses se poursuit.	A) Les inégalités restent importantes et les évolutions économiques confirment l'existence de classes sociales.
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les inégalités se sont réduites et tous les groupes ont pu accéder à une consommation de masse (ex : le réfrigérateur, la voiture...). 2. Les cultures spécifiques se sont diluées au sein d'une culture 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les écarts de ressources économiques sont encore importants et leur progression, à certains égards, renouvelle les clivages (document 4). 2. Une vaste classe populaire économiquement fragilisée se

<p>partagée par la plus grande partie des groupes sociaux (musique de variété diffusée par les médias de masse...).</p>	<p>distingue du reste du salariat (document 1).</p> <p>3. Les pratiques culturelles sont encore très différentes d'un groupe socioprofessionnel à l'autre, même si la privatisation du monde ouvrier rend moins visibles ces comportements (cf. la place de la télévision dans les pratiques quotidiennes en milieu populaire (document 3)).</p>
<p>B) L'évolution de la structure socioprofessionnelle et la multiplicité des critères de différenciation disqualifient partiellement le concept de classe sociale.</p>	<p>B) La conscience de classe n'a pas disparu et certains groupes restent mobilisés dans la défense de leurs intérêts.</p>
<p>1. Numériquement les ouvriers déclinent, puisqu'ils ne constituent plus que 20% de la population active en 2010 en France (document 1).</p> <p>2. Le chômage élevé parmi les ouvriers, la faiblesse syndicale et l'effritement des solidarités ouvrières ont disqualifié tant l'idée de lutte que le simple sentiment d'appartenance de classe (document 2).</p> <p>3. Les fractures au sein de la société française sont aujourd'hui multiples, par exemple entre femmes et hommes (document 4) ou entre générations (document 3).</p>	<p>1. Le sentiment d'appartenance à une classe sociale n'a pas disparu, globalement il progresse (document 2).</p> <p>2. Si les ouvriers sont en retrait, d'autres groupes, au sommet de la hiérarchie sociale, mettent en œuvre des stratégies actives de défense de leurs intérêts (ex : stratégies résidentielles, scolaires...).</p>

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE**PROPOSITION DE CORRIGÉ**

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 : Vous montrerez par quel mécanisme la déflation peut entraîner une augmentation du chômage. (3 points)

Thème du programme : Science économique

1. Croissances, fluctuations et crises

1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?

Attentes :

La déflation se caractérise par des anticipations générales de baisse des prix futurs.

Les effets sur les consommateurs :

Les consommateurs jugent qu'il est préférable d'acheter demain plutôt qu'aujourd'hui, puisque les prix vont baisser. Ils diffèrent leurs achats dans l'attente de prix encore plus bas. Cela peut avoir pour conséquence la baisse de la demande.

Les effets sur les entreprises :

- La baisse de la demande associée à la baisse des prix dégrade la situation financière des entreprises dont le chiffre d'affaires diminue plus rapidement que les coûts de production. Certaines firmes sont poussées à la faillite alors que d'autres tentent de s'adapter.
- Pour s'adapter à ces différents effets, les entreprises produisent moins. Elles baissent encore plus leurs prix, réduisent les salaires, voire licencient une partie du personnel. Cela pèse encore plus sur la consommation et les investissements et n'incite ni à la production ni à l'embauche mais plutôt à nouveau aux licenciements entraînant davantage de chômage.

Les effets sur les États :

En période de déflation les recettes de l'État s'affaiblissent (TVA et impôt sur les sociétés). La plupart des pays étant endettés, la charge de la dette augmente. Pour réagir, les gouvernements peuvent être tentés de mener des politiques de rigueur, aggravant la sous consommation des ménages, la faible production des entreprises et l'accroissement du chômage.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils développent l'ensemble des points évoqués dans le corrigé.

Question 2 (3 points) : Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intragénérationnelle.

Thème du programme

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales

1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

La mobilité intergénérationnelle se distingue de la mobilité intragénérationnelle sur plusieurs plans :

- intergénérationnelle : comparaison entre deux générations en fonction de l'ascendant référent (père ou mère). L'objectif est d'appréhender la fluidité sociale.

Exemple de mobilité ascendante : un fils d'ouvrier devient cadre.

- intragénérationnelle : mobilité au cours de la vie professionnelle de l'individu.

Exemple de mobilité intragénérationnelle : une salariée commence sa carrière comme employée de bureau et la termine au poste de DRH de son entreprise.

Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

Vous présenterez le document, puis vous comparerez l'évolution du taux de croissance du PIB en Allemagne et en France entre 2002 et 2013.

Attentes essentielles :

Présentation du document	Le document présente l'évolution des taux de croissance du PIB de la France et de l'Allemagne entre 2002 et 2013. Le document a été publié par l'INSEE en 2014. Les données sont exprimées en % (taux de variation du PIB).
Collecte et traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - La croissance économique (mesurée par le taux de variation du PIB) de ces deux pays présente des similitudes avec des variations analogues : la croissance française et la croissance allemande connaissent d'importantes fluctuations économiques (par exemple le PIB de l'Allemagne recule de 5% en 2009 et celui de la France de 3%, indiquant une période de dépression pour ces deux pays). - Cependant, on peut observer une situation plus contrastée pour l'Allemagne : jusqu'en 2005, le taux de croissance de la France est supérieure à celui de l'Allemagne (d'environ 1 point). En revanche, la reprise d'après 2009 est beaucoup plus franche en Allemagne qu'en France (en 2010, le taux de croissance du PIB allemand est 2 fois plus élevé que celui de la France). L'amplitude des fluctuations est donc plus forte en Allemagne qu'en France.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce international a plusieurs déterminants.

Programme officiel :**Économie****2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne**

2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.	<u>En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation.</u> On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés. En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, <u>on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation.</u> On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de
--	--	---

		la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix. Acquis de première : gains à l'échange
--	--	--

Attentes essentielles

Notions	Libre-échange, protectionnisme, commerce intra-firme, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation, avantages comparatifs, dotation factorielle.
Mécanismes	Rôle des différents déterminants du commerce international (politiques mises en œuvre, stratégies des entreprises ...).
Savoir-faire	- lecture et interprétation de taux de croissance annuels moyens. - lecture de tableaux à double-entrée.

Exploitation des documents

Document 1	<p>- Développement d'un cadre plus favorable au libre-échange sur le plan institutionnel et politique.</p> <p>- Apport des facteurs technologiques dans le développement des échanges de biens et de services ;</p> <p>- Les firmes multinationales constituent des acteurs déterminants de l'accroissement des échanges par la mise en œuvre du commerce intra-firme. Elles jouent de la spécialisation plus ou moins forte des différentes localisations de la production. Les stratégies d'externalisation sont diversifiées.</p>
Document 2	<p>- En 2010, le commerce mondial représente plus de 28% du PIB mondial (à comparer avec les 8% atteints en 1970 d'après le document 1) ;</p> <p>- L'échange de biens manufacturés produits par l'industrie constitue plus de 57% de la valeur des échanges en 2010 ;</p> <p>- La comparaison des différentes périodes montre que le rythme annuel moyen de croissance du PIB est d'autant plus élevé que celui des échanges l'est.</p> <p>- On observe, depuis la décennie 1967-1977, un ralentissement de l'accroissement des échanges, qui peut être interprété comme résultant partiellement du ralentissement de l'augmentation de la production ;</p> <p>- Sur l'ensemble de la période (1967-2010), les échanges mondiaux progressent plus vite que la production.</p>
Document 3	<p>La comparaison des coûts de l'heure de travail dans l'industrie manufacturière permet de comprendre pourquoi les nations ont intérêt à échanger dès lors qu'existent des avantages comparatifs qui s'expriment ici en termes de coûts du travail. Les pays à bas coût du travail industriel fournissent des produits manufacturés aux pays à coût du travail élevé.</p>

Raisonnement possible

Il existe plusieurs déterminants à l'échange international :

- Sur le plan institutionnel, la mise en œuvre de politiques beaucoup moins protectionnistes à partir des années 1950 constitue un élément essentiel dans la diminution, voire la disparition des obstacles aux échanges, qu'ils soient tarifaires (droits de douane) ou non tarifaires (réglementations, quotas, etc.).
- Si ce n'est pas le seul facteur d'explication du lien entre rythme de croissance et échanges, une production moins dynamique implique une augmentation moins soutenue des échanges mondiaux ; plus généralement, le commerce international se développe d'autant plus vite que la production mondiale progresse (document 1 et document 2).

- Les firmes multinationales (FMN) sont les acteurs primordiaux des échanges, en mettant à profit l'existence d'avantages comparatifs :
 - Le commerce international dépend de l'existence d'avantages comparatifs. Le document 3 met en avant l'existence de coûts du travail très divergents en Europe, ce qui stimule les échanges de biens et services (une heure de travail dans l'industrie manufacturière coûte 9 à 10 fois moins cher en Roumanie qu'en Allemagne par exemple).
 - Les FMN contribuent ainsi activement au développement du commerce mondial, notamment dans le cadre du commerce intra-firme (document 1). Certaines entreprises sont devenues emblématiques des stratégies d'externalisation de la production (Toyota).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Montrez que les répertoires de l'action politique se transforment.

Programme officiel

2.2 Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?	Répertoires d'action politique.	Tout en insistant sur l'importance de l'acte électoral et de son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique.
--	---------------------------------	---

Attentes essentielles

Notions	Répertoires d'action politique.
Mécanismes	Évolutions des répertoires de l'action politique.

Exploitation possible des documents

Document 1	Le document permet de mettre en évidence : <ul style="list-style-type: none"> - le relatif détachement des citoyens à l'égard des organisations politiques traditionnelles (syndicats et partis). Les comportements de plus en plus individuels et volatils et le « droit de ne pas voter acquiert une certaine légitimité » ; - l'émergence de modes d'expression politique plus directs.
Document 2	Le document permet de mettre en évidence : <ul style="list-style-type: none"> - la permanence de la légitimité du vote : 51 % des inscrits sur les listes électorales pensent que voter permet d'exercer une influence sur les décisions prises en France ; - l'affaiblissement du répertoire d'action politique traditionnel : seulement 2 % des inscrits sur les listes électorales pensent que militer dans un parti permet d'exercer une influence sur les décisions prises en France ; - l'émergence de nouvelles formes d'action politique qui restent encore marginales : seulement 10 % des inscrits sur les listes électorales pensent que boycotter une entreprise ou des produits permet d'exercer une influence sur les décisions prises en France.

Réponse possible :

- Les répertoires de l'action politique désignent les activités individuelles ou collectives susceptibles d'infléchir les décisions des représentants élus. Cette action politique peut se dérouler dans un cadre légal (vote, engagement dans un parti politique, participation à des débats). Elle peut aussi être plus directe et plus contestataire (manifestations, grèves, signature de pétitions, actions violentes), voire être, dans certains cas, illégale (séquestrations de personnalités, occupation de locaux, démontage de boutiques, défrichage de cultures OGM par exemple).
- Les nouveaux répertoires de l'action politique évoluent parallèlement avec le détachement des individus-militants des organisations politiques traditionnelles comme les partis et les syndicats. « Le droit de ne pas voter acquiert aussi une certaine légitimité » (document 1). Seulement 51 % des inscrits sur les listes électorales pensent que voter aux élections permet d'exercer une influence sur les décisions prises en France (document 2). Ces nouveaux registres vont aussi de pair avec l'augmentation de la démocratie participative et de l'émergence de nouveaux enjeux sociétaux (« mouvements antimondialisation » cf. document 1). Mais ces répertoires restent encore marginaux (document 2).
- Toutefois, les registres des répertoires d'actions plus classiques comme le vote, la grève et les manifestations perdurent (document 2).

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques**PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B****Sujet : Quels sont les effets des modes de scrutin sur la sélection des gouvernants ?****Programme officiel :**

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
1.2. Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative.	<p>Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux sociopolitiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisans et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative).</p> <p>Acquis de première : Démocratie représentative, démocratie participative.</p>

Attentes essentielles :

Notions	- Mode de scrutin (scrutin majoritaire et scrutin proportionnel), parité, démocratie représentative.
Mécanismes	- Lien scrutin et caractéristiques des élus (faible représentation des femmes et des minorités). - Lien scrutin et pluralisme politique.
Savoir-faire	- Calcul, lecture et interprétation de pourcentages de répartition. - Savoir lire et interpréter un tableau à double entrée.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Au Canada, les députés sont élus au scrutin majoritaire, ce qui nuit à la représentation des femmes et des minorités. En effet, lors d'un scrutin majoritaire la personnalité du candidat est importante. Connu de ses électeurs le sortant a plus de chance d'être élu. Les femmes, historiquement peu présentes, ont du mal à s'imposer. En cas de scrutin proportionnel, le poids des partis est plus grand, et la parité facilitée.
Document 2	Ce document permet de mettre en évidence les effets du scrutin proportionnel : celui-ci est plus démocratique car le nombre des élus est déterminé en fonction du pourcentage des suffrages (le FN a 24% des suffrages et 24 sièges sur 74, l'UMP 20% et 20 sièges sur 74...). Au scrutin majoritaire, les partis réalisant un faible score n'obtiennent pas de candidats.

Réponse possible :

Les modes de scrutin ont des effets sur le renouvellement des candidats et donc des élus.

Le scrutin majoritaire uninominal favorise la sélection des élus connus dans la circonscription, proches de leurs électeurs (document1). Du fait de l'antériorité de la présence masculine, la parité est difficilement respectée lors des élections utilisant ce mode de scrutin (législatives, cantonales). A l'inverse le scrutin proportionnel permet une représentation des minorités.

Les modes de scrutin ont des effets sur l'offre politique et la stabilité gouvernementale.

Pour gagner une élection lors d'un scrutin majoritaire, il faut obtenir la majorité des voix (au moins relative). De ce fait ce type de scrutin favorise les partis obtenant le plus de suffrages ou leurs alliés (en cas d'élection à deux tours). Il favorise donc les alliances pré-électorales. Un des deux grands partis obtient généralement la majorité des sièges à la chambre des députés, permettant une stabilité gouvernementale. À l'inverse le scrutin proportionnel favorise la multiplication des candidatures et le renouvellement des idées (doc2).

Les modes de scrutin ont des effets sur le pluralisme politique et le comportement des citoyens. Le scrutin proportionnel favorise la diversité des représentants. Sept listes ont eu des élus aux élections européennes. Le FN obtient 24 élus sur 74 aux élections contre 2 députés sur 577 à l'Assemblée Nationale). Ce mode de scrutin peut donc favoriser la participation électorale et la légitimité des gouvernants.

Le mode de scrutin mixte (élections municipales par exemple) permet de concilier les effets positifs des deux modes de scrutin évoqués plus haut : stabilité électorale et diversité des représentants.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Comment la dynamique démographique influence-t-elle l'épargne en France?

Programme officiel :

1. Économie et démographie

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
1.1. Comment la dynamique démographique influence-t-elle sur la croissance économique ?	Mouvement naturel, mouvement migratoire, population active, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.	On présentera les grandes évolutions démographiques séculaires et on montrera, notamment à l'aide de comparaisons européennes, les différences dans les dynamiques démographiques nationales. En partant de la diversité des taux d'épargne des pays, on introduira la notion de cycle de vie, qui permet une représentation simple des choix individuels de consommation et d'épargne. On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance économique. Acquis de première : allocation des ressources.

Attentes essentielles :

Notions	Dynamique démographique, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.
Mécanismes	Lien entre cycle de vie et choix individuels de consommation et d'épargne. Lien entre l'évolution des structures démographiques et l'accumulation patrimoniale.

Exploitation possible du document :

Document	Ce texte présente les différents facteurs explicatifs de l'épargne : <ul style="list-style-type: none"> - le taux d'épargne tend à augmenter avec le revenu ; - les ménages peuvent épargner en prévision d'une baisse de leurs revenus, d'un investissement futur ou d'une transmission de patrimoine ; - ce document rappelle également les principes de la théorie du cycle de vie, qui serait plutôt vérifiée empiriquement, même si les ménages les plus âgés continuent majoritairement à accumuler du patrimoine.
----------	---

Réponse possible :

En France, la dynamique démographique actuelle est marquée par un vieillissement important de la population. Ce vieillissement (qui correspond à la hausse de la proportion des personnes âgées parmi la population totale) a des conséquences sur le plan économique car les personnes âgées, certes inactives, sont des consommateurs et des épargnants. On s'interrogera donc sur l'impact du vieillissement démographique sur le niveau de l'épargne.

Le vieillissement de la population nuit à l'épargne nationale.

- Selon la théorie du cycle de vie, plus un individu vieillit, moins il a tendance à épargner. Épargner pendant la période d'activité permet de maintenir un niveau de consommation relativement stable tout au long de la vie malgré la chute du revenu au moment de la retraite. Ceci permet alors d'accumuler un patrimoine qui est transformé en consommation au moment de la perte de revenu (les retraités « désépargnent »).
- Ce modèle est plutôt vérifié empiriquement : le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus âgés (8%).
- Par ailleurs, les générations du baby-boom tendent à conserver, en vieillissant, des habitudes de consommation supérieure vis-à-vis des générations antérieures. Ils épargnent donc moins en conséquence.

Dans les faits, la relation entre vieillissement et épargne est plus complexe.

- Le modèle du cycle de vie n'est pas toujours vérifié : même si le taux d'épargne médian est plus faible chez les plus de 70 ans, ceux-ci ne cessent pour autant pas d'épargner.
- L'âge n'est ainsi pas le seul critère qui peut inciter les individus à épargner : épargne de précaution au regard du contexte économique, volonté de transmettre un patrimoine aux générations suivantes, etc.
- La théorie du cycle de vie insiste sur la volonté qu'ont les individus de lisser leur revenu tout au long de leur existence. Or, le système de retraite offre aux retraités un niveau de revenu comparable à celui des actifs, ce qui peut limiter l'épargne pendant la vie active.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Comment peut-on expliquer le processus de globalisation financière ?

Programme officiel :

<p>3.1. Qu'est ce que la globalisation financière ?</p>	<p>Actifs financiers, devises, intermédiation financière.</p>	<p>On présentera les principaux marchés financiers (marchés des changes et marchés des capitaux) et le rôle économique de chacun d'entre eux. On identifiera les différents acteurs y réalisant des transactions (entreprises, investisseurs institutionnels, etc.). On insistera sur l'interdépendance des différents marchés et sur l'importance de l'information pour leur fonctionnement. On analysera le triple processus de désintermédiation, déréglementation et décloisonnement qui caractérise l'évolution des marchés des capitaux depuis les années 1990 et conduit à la constitution d'un marché mondial des capitaux. Acquis de première : financement direct/indirect, taux d'intérêt.</p>
--	---	---

Attentes essentielles :

Notions	Globalisation financière, actifs financiers, intermédiation financière.
Mécanismes	Processus de la globalisation financière.

Exploitation possible des documents :

Document	<p>Ce document présente les grandes caractéristiques de la globalisation financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la déréglementation qui s'est opérée au cours de la décennie 1980. Cette déréglementation a donné lieu à des innovations financières dans la décennie 90. - le décloisonnement est évoqué : les activités d'investissement et de détail ne sont plus cloisonnées (modèle de la banque universelle) ; - la désintermédiation : le financement de marché se développe.
----------	--

Réponse possible :

La globalisation financière désigne la mise en place, largement achevée dans les années 1990, d'un vaste marché unifié de capitaux à l'échelle mondiale.

Elle passe par une intégration de plus en plus poussée des marchés financiers nationaux qui auparavant étaient distincts en fonction des types d'actifs concernés.

Les marchés financiers se sont alors considérablement développés et internationalisés au cours des décennies 1980 et 1990. La globalisation financière est souvent analysée et expliquée à partir d'un triple processus (les « 3 D ») : déréglementation, décloisonnement, désintermédiation.

Le processus de globalisation financière se caractérise par une déréglementation.

La déréglementation consiste en un assouplissement voire une suppression des règles encadrant les transactions financières. Elle a notamment pris la forme d'une suppression du contrôle des changes et de suppressions de mesures visant à encadrer le crédit que ce soit en termes de taux ou de quantité (loi bancaire de 1984) et ce afin d'abaisser le coût du financement.

Le processus de globalisation financière se caractérise par un décloisonnement.

Le décloisonnement est un processus de suppression progressive des barrières entre les compartiments des marchés d'actifs financiers et des barrières à la circulation transfrontalière des capitaux levés.

Ce décloisonnement a entraîné la disparition de la séparation entre marché monétaire (financement de court terme) et marché financier (financement de long terme). Il est à l'origine d'une nette internationalisation des échanges de capitaux ce qui a permis à la France de connaître une importante entrée d'investisseurs.

Le processus de globalisation financière se caractérise par une désintermédiation.

La désintermédiation est le recours direct au marché financier par émission d'actions ou d'obligations. Les agents à besoin de financement entrent donc en contact avec les agents à capacité de financement sans passer par les intermédiaires financiers et bancaires ce qui a permis d'alléger les coûts de financement des entreprises. La part du financement par crédit bancaire décline au profit du financement de marché.

La désintermédiation a transformé l'activité bancaire. Le développement du recours aux marchés financiers dans le financement de l'économie entraîne un déclin des activités traditionnelles des banques, au profit d'une intermédiation de marché.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.